

FERNAND OUELLET

## Démographie, développement économique, fréquentation scolaire et alphabétisation dans les populations acadiennes des Maritimes avant 1911 : une perspective régionale et comparative

L'HISTORIOGRAPHIE DE L'ACADIE, comme celle du Québec, a toujours été habitée par le thème de l'identité. Mais l'identité dont il s'agissait dans le discours historique de la période 1850-1950 n'était pas d'abord régionale, coloniale, sociale, ou même humaine; elle était avant tout nationale et son origine se confondait nécessairement avec les premiers gestes des colons. L'historiographie prenait donc la forme d'un discours sur la race, la langue et la religion, formulé par des consciences nationalistes ultramontaines obsédées par la montée sous leurs yeux du monde moderne. Ce discours reposait sur la notion d'un paradis perdu à la suite d'un grand cataclysme ancien et sur la capacité inégalée de survie des peuples ruraux et agricoles. À cet égard, la vision de Rameau de Saint-Père, converti au conservatisme, de Pascal Poirier, d'Émile Lauvrière et d'Antoine Bernard<sup>1</sup> n'était pas vraiment différente, si ce n'est par son objet, de celle de Garneau, de Casgrain, de Ferland, de Sulte et de Groulx. Que celui-ci ait qualifié la révolution urbaine et industrielle de *seconde conquête plus funeste, peut-être, que la première*,<sup>2</sup> montre jusqu'à quel point le présent, le passé et l'avenir étaient enchevêtrés dans sa conscience et celle de ses confrères.

Dans les années 1950, les néo-nationalistes québécois ont aussi continué à lier identité et ethnicité, au moment où beaucoup d'intellectuels autour d'eux commençaient à relativiser le concept de nation. Mais la nation originelle dont ils parlaient était non seulement homogène et harmonieuse par l'ethnie et la relation au territoire. Elle s'incarnait aussi dans une société déjà moderne, axée sur le commerce, la bourgeoisie, une métropole «naturelle» et un État colonial dynamique. Selon eux, tout ce bel édifice aurait été bouleversé en 1760 par une

1 Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique* (Paris et Montréal, 1889). Au sujet de sa mutation idéologique, voir Pierre et Lise Trépanier, «Rameau de Saint-Père et le métier d'historien», *Revue d'histoire de l'Amérique française [RHAF]*, 33, 3 (hiver 1979), p. 331-56; Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple : Histoire du peuple acadien des origines à nos jours* (Paris, 1924); Pascal Poirier, *Le Père Lefebvre et l'Acadie* (Montréal, 1898); et Antoine Bernard, *Histoire de l'Acadie* (Moncton, 1937).

2 Fernand Ouellet, *Economy, Class, and Nation in Quebec. Interpretive Essays* (Toronto, 1991), p. 10.

Fernand Ouellet, «Démographie, développement économique, fréquentation scolaire et alphabétisation dans les populations acadiennes des Maritimes avant 1911 : une perspective régionale et comparative», *Acadiensis*, XXVI, 1 (Autumn 1996), pp. 3-31.

#### 4 *Acadiensis*

catastrophe dont les effets ne pouvaient être abolis que par l'avènement prochain d'un État national québécois indépendant, bourgeois, et par conséquent, créateur de modernité. À la fin des années 1960, sous l'influence du marxisme et des théories du sous-développement, de nouveaux courants nationalistes apparurent au Québec. Ceux-ci virent dans la classe ouvrière exploitée et opprimée la principale force de frappe d'un mouvement d'indépendance visant la création d'un État socialiste «bien de chez nous». De cette fermentation idéologique et politique naquit une historiographie de la classe ouvrière et de la paysannerie qui, loin de faire remonter l'origine de l'exploitation sociale à la Nouvelle-France féodale, la fit presque toujours coïncider avec l'arrivée du colonisateur étranger. Ceci est particulièrement vrai de ceux qui utilisèrent le concept de *classe ethnique*, tel qu'explicité par Jacques Dofny et Marcel Rioux.<sup>3</sup> Ainsi, à tous les âges, l'exploitation nationale apparaissait comme la source essentielle des inégalités sociales dont les francophones québécois étaient les premières, sinon les seules victimes.

Pendant ce temps, la Révolution tranquille suivait son cours, le Québec se modernisait, et pourtant, le jour de l'indépendance ne sonnait toujours pas. Aussi devint-il de plus en plus difficile de soutenir que l'avènement de la modernité dépendait de l'accès à la souveraineté. Un tel constat, ajouté au besoin qu'on éprouvait de chasser l'idée de retard du champ historiographique, contribua à accréditer une perspective culturelle associée aux théories de la modernisation. Ainsi, selon les historiens de cette tendance, le processus de la modernisation se serait poursuivi en douce et uniformément chez tous depuis le 17<sup>e</sup> siècle, pour s'accélérer au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et le faire à nouveau vers 1960. Évidemment, cette histoire était d'abord celle des similitudes et des solidarités, et non celle des contraintes, des contrastes et des conflits. Elle mettait en scène une nation vouée dès le départ à la modernité, maximisant ses avantages – une vocation à laquelle elle était toujours restée fidèle –, pour s'acheminer ainsi d'étape en étape vers le triomphe culturel final : l'indépendance politique. Malgré les silences sur la conquête et l'insistance sur la langue et la territorialité, ce discours en était un sur l'épanouissement culturel d'une ethnie majoritaire qui se disait menacée.<sup>4</sup>

Comme ils s'alimentaient à des sources idéologiques et théoriques variées, ces courants historiographiques québécois eurent leur effet à l'extérieur, notamment en Acadie. Les transferts vers les étudiants acadiens se firent d'autant plus facilement depuis 1960 que ceux-ci fréquentèrent et restèrent en contact aussi bien avec les universités du Québec et de France qu'avec celles des Maritimes et de l'extérieur.<sup>5</sup> Il est vrai qu'ils furent aussi polarisés par la question nationale que leurs collègues québécois mais, là encore, la teneur de ces idées fut modifiée par le rapport à la société et aux situations locales. Il n'est pas étonnant dans ces conditions qu'ils aient été moins mobilisés qu'eux par l'idée de souveraineté, et ce pour moins

3 Jacques Dofny et Marcel Rioux, «Social Class in French Canada», dans Marcel Rioux et Yves Martin (sous la direction de), *French Canadian Society* (Toronto, 1964), p. 307-18.

4 Ouellet, *Economy, Class, and Nation*, p. 1-17, 236-41, 252-62.

5 Jacques Paul Couturier, «Tendances actuelles de l'historiographie acadienne (1970-1985)», *Communications historiques* (1987), p. 230-49.

## *Les populations acadiennes des Maritimes avant 1911* 5

longtemps. Ils le furent cependant autant que leurs collègues québécois par le besoin d'autonomie et d'épanouissement. Ainsi, malgré l'influence du marxisme, l'urgence de rédiger une histoire des travailleurs s'y incarna à peine et, dans la mesure où elle prit forme, elle s'évanouit bientôt, comme au Québec et ailleurs, sous le poids d'une histoire culturelle essentiellement préoccupée par les solidarités et l'évolution pacifique des liens communautaires.

Évidemment, la notion d'identité, bien que se transformant, est restée présente dans l'historiographie acadienne. Aussi l'Acadien d'avant 1755, tel que dessiné par le néo-nationaliste Michel Roy, était presque tout autant un commerçant actif qu'un paysan, alors que celui de l'après-déportation sera davantage la victime du capitalisme anglo-saxon et d'un cléralisme importé du Québec. Même si le nationalisme culturel de Naomi Griffiths tranche sur celui de Groulx, l'historienne de l'Acadie a néanmoins des accents lyriques semblables à ceux du chantre de la Nouvelle-France lorsqu'elle décrit la vie quotidienne des Acadiens à une époque qu'elle qualifie de «Golden Age».<sup>6</sup> D'ailleurs, sa chronologie et sa terminologie de la formation de la nation acadienne sont les mêmes que celles utilisées par Groulx pour la nation canadienne : «Acadian identity, écrit-elle, was in the making in the 1680s [...] two generations later [...] an Acadian identity was fully established [...]. [In the 1730s] an Acadian people can be said to exist».<sup>7</sup>

Cette version des événements, conforme à celle des historiens les plus traditionnels, a pu susciter des adhésions dans certains cercles, mais une interprétation plus complexe gagna progressivement du terrain. Ainsi, Léon Thériault, qui a beaucoup cultivé l'idée d'*acadianité*, affirme au contraire que la conscience collective acadienne n'est apparue qu'après 1860, et encore, il n'est pas évident que «les Acadiens et Acadiennes, dans leur ensemble, aient partagé une telle vision des choses».<sup>8</sup> La même conclusion se retrouve chez Joseph-Yvon Thériault qui, après avoir dit que le «fait d'être Acadien [...] ne va pas de soi», affirme que «construite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle autour de l'héritage catholique, français et rural, l'Acadianité est en pleine mutation».<sup>9</sup> C'est d'ailleurs au cours de cette deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle que les élites acadiennes éprouvèrent le besoin d'affirmer ouvertement leur existence comme peuple vis-à-vis des Québécois qui, eux aussi, se réclamaient intrinsèquement de la culture française, du catholicisme, et qui, pour cela, pensaient avoir un droit de regard sur les minorités françaises hors Québec. Il est certain qu'à cette époque les Franco-Ontariens n'étaient pas encore

6 Naomi Griffiths, «The Golden Age: Acadian Life, 1713-1748», *Histoire sociale/Social History*, XVII, 33 (mai 1984), p. 21-34.

7 Naomi Griffiths, *The Contexts of Acadian History, 1686-1784* (Montréal et Kingston, 1992), p. 4, 32, 33. L'ouvrage est disponible en traduction : *L'Acadie, 1686-1784 : Contexte d'une histoire* (Moncton, 1997).

8 Léon Thériault, «L'Acadie de 1763 à 1990 : Synthèse historique», dans Jean Daigle (sous la direction de), *L'Acadie des Maritimes* (Moncton, 1993), p. 58.

9 Greg Allain, Isabelle McKee-Allain et Joseph Yvon Thériault, «La société acadienne : Lectures et conjonctures», dans *Ibid.*, p. 379.

## 6 *Acadiensis*

disposés à aller aussi loin que les Acadiens dans l'affirmation d'eux-mêmes.<sup>10</sup>

À notre avis, l'émergence d'une identité nationale en milieu colonial ne saurait être un phénomène spontané. L'identité nationale se construit avec le temps, à mesure que s'ajoutent et se remplacent les solidarités de tous ordres, qu'elles se mesurent à d'autres, jusqu'au moment où elles entrent pleinement dans la conscience collective et se disent nationales. Même alors, ce ne saurait être la fin de l'histoire. Ses idéologues aiment bien parler d'homogénéité, de sens communautaire, d'harmonie et du passé. Mais il ne faut pas oublier que les inégalités de toutes sortes et les luttes de pouvoir, même dans les sociétés les plus homogènes sur les plans ethnique et religieux, font aussi partie de cette histoire dont elles modifient, et parfois, brisent le cours. Tel fut, à notre avis, le cheminement tortueux de l'identité acadienne depuis l'époque coloniale, jusqu'à l'entrée progressive de cette société dans l'univers urbain et industriel.

Notre objectif ici n'est pas de tout clarifier cela, mais plus simplement de dégager, en utilisant une perspective régionale et comparative élargie, des éléments pour une relecture de certains de ces dossiers historiographiques. Certes, les Acadiens en sont les acteurs principaux, mais les autres habitants des Maritimes, aussi bien que les francophones et les non-francophones du Québec et de l'Ontario, font aussi partie de cette équation complexe. Ces communautés francophones, bien qu'elles aient été solidement enracinées dans leur coin de pays respectif, étaient non seulement unies par la langue et la religion, mais aussi, dans la plupart des cas, par la nature de leur territorialité et par leurs rapports aux moyens de production. C'est pourquoi nous avons voulu, dans un premier temps, estimer le rythme de croissance de la population acadienne à chaque moment, la répartition de ses effectifs dans chaque région et sous-région des Maritimes, ainsi que ses rapports à la ville. C'est la raison pour laquelle, aussi, nous avons tenté par la suite de cerner la spécificité de l'intervention économique des Acadiens, la transformation de leurs structures sociales, et leurs rapports à l'école et l'alphabétisation.

L'Acadie fut d'abord une dépendance négligée de la France et de la Nouvelle-France. Pendant longtemps, elle mena une existence menacée, entre des métropoles rivales qui se disputaient son territoire sans pour autant recevoir d'elles l'aide nécessaire à son développement. Ses habitants y gagnèrent peut-être en esprit d'indépendance. Qui sait? En tout cas, il est certain que cette situation l'empêcha de se donner une armature institutionnelle aussi complexe et solide que celle de la Nouvelle-France. Si encore la France avait voulu ou pu, dès le 17<sup>e</sup> siècle, intégrer l'Acadie dans les pêcheries internationales. Non seulement son économie s'en serait trouvée plus vigoureuse, mais elle aurait certainement attiré beaucoup plus d'immigrants qu'elle ne l'a fait. En effet, il n'y avait encore que 392 habitants sur ce vaste territoire en 1671. Quinze ans plus tard, la population s'élevait à 583 personnes. Elles atteignent 2 528 âmes en 1714, ou même 3 000 selon Naomi

10 Gaétan Gervais, «Aux origines de l'identité franco-ontarienne», *Cahiers Charlevoix*, I (1995), p. 127-68.

Griffiths,<sup>11</sup> ce qui donne un taux annuel de croissance de 4,6 p. 100. C'est parce qu'il était plus sensible à la performance des époux et au petit nombre de noms de familles pionnières qu'à la faiblesse des effectifs, surtout si on les compare à ceux de la Nouvelle-Angleterre et même de la Nouvelle-France, qu'Émile Lauvrière éprouva tellement le besoin de célébrer l'extraordinaire fécondité des quarante pionnières d'où était «sortie à peu près toute la race acadienne»,<sup>12</sup> comme M<sup>gr</sup> Tanguay et bien d'autres à sa suite l'avaient fait à propos des Canadiennes de la Nouvelle-France.<sup>13</sup> En vérité, l'immigration, bien que faible numériquement, fut néanmoins un facteur significatif de la croissance démographique, surtout après 1671.

Les paramètres de l'évolution seraient sans doute restés les mêmes si la France, sentant ses intérêts menacés par la victoire anglaise de 1713, n'avait décidé pour des raisons surtout stratégiques de fortifier Louisbourg. Cet événement se produisit au moment où l'île Royale commençait à s'insérer dans le réseau de la pêche à la morue sèche.<sup>14</sup> Combinée avec les investissements militaires, cette articulation au commerce international stimula l'accroissement démographique, non seulement en Acadie française, mais aussi en territoire sous contrôle britannique. Les chiffres les plus divers ont été proposés pour exprimer cette progression vigoureuse de la population entre 1714 et les années avant la déportation. Pour 1755, les chiffres sont d'ailleurs tous impressionnants : 13 000 personnes selon Daigle et LeBlanc, 17 000 d'après Lauvrière, 17-18 000 selon Rameau de Saint-Père et Griffiths, pour des taux moyens annuels de croissance se situant entre 4,9 et 7,5 p. 100 de 1714 à 1755. Naturellement, Émile Lauvrière s'émerveillait de cette performance presque unique. «Peut-être n'est-il pas dans les temps modernes de plus bel exemple de fécondité humaine, écrivit-il, si ce n'est celui des Boers avec lesquels nos Acadiens ont, du reste, plus d'un trait de ressemblance». <sup>15</sup> Pourtant, tout entier à sa vision idéologique et à son désir de proclamer l'existence des Acadiens comme peuple prolifique, il ne s'est pas rendu compte qu'une croissance aussi exceptionnelle, faisant plus que doubler le taux déjà remarquable de la Nouvelle-France, n'était possible qu'avec un apport migratoire substantiel, non seulement du côté de l'Acadie française, mais peut-être aussi, jusqu'à un certain point, de l'Acadie sous domination anglaise. Il est vrai qu'il y eut un courant migratoire relativement important venu de France et de Nouvelle-Écosse vers l'île Royale et l'île Saint-Jean : en 1713, une seule famille ici et 140 habitants là; en 1752, 2 969 personnes sur la

11 Griffiths, *The Contexts*, p. 32-61; Jean Daigle et Robert LeBlanc, «Déportation et retour des Acadiens», dans R. Cole Harris et Geoffrey J. Matthews (sous la direction de), *Atlas historique du Canada*. Vol. I : *Des origines à 1800* (Montréal, 1987), pl. 30.

12 Lauvrière, *La tragédie*, I, p. 77.

13 Fernand Ouellet, «L'accroissement naturel de la population catholique québécoise avant 1850 : Aperçus historiographiques et quantitatifs», *L'Actualité économique*, 59, 3 (1983), p. 402-22.

14 Jean-François Brière, *La pêche française en Amérique du Nord au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Montréal, 1990) et B.A. Balcom, *La pêche de la morue à l'île Royale, 1713-1758* (Ottawa, 1984).

15 Lauvrière, *La tragédie*, I, p. 175 sqq.

## 8 *Acadiensis*

première île et 5 845 sur la seconde.<sup>16</sup>

Les études insistent tellement sur ce transfert de population vers les deux îles qu'elles se trouvent à nier toute immigration dans l'autre Acadie. Si tel est le cas, à moins que la natalité y ait été beaucoup plus élevée et la mortalité beaucoup plus basse qu'en Nouvelle-France,<sup>17</sup> peut-être faudrait-il opter pour le chiffre le plus bas suggéré par Daigle et LeBlanc, c'est-à-dire celui qui suppose le moins d'immigration dans la croissance. Il faut toutefois qu'il soit compatible avec les données acceptées sur le nombre de déportés et d'exilés, avec les témoignages sur l'énorme mortalité en cours de route, et surtout avec le fait, non contesté, qu'il y aurait eu 12 660 survivants en 1763. Ce chiffre de 13 000 semble le plus acceptable dans l'hypothèse où la mortalité spécifique aurait été de 25 p. 100, et la croissance entre 1756 et 1763 égale à celle de la Nouvelle-France à la même époque, soit de 2,55 p. 100 annuellement. Andrew Clark, qui a estimé la population acadienne à 12 500 en 1750, écrivait avec raison que «most of the total increase was natural, but there was a larger influx of outsiders than we have been led to suppose». <sup>18</sup> Pour sa part, Gisa Hynes note que non seulement la fécondité des Acadiennes était comparable à celle des femmes de la Nouvelle-France (7,5 enfants en moyenne pour celles mariées entre 24 et 29 ans), mais que dans la moitié des mariages contractés à Port-Royal entre 1702 et 1714, un des conjoints était, le plus souvent, né en France. Après 1715, ce pourcentage tomba successivement à 9 et à 2 p. 100.<sup>19</sup>

C'est donc à partir d'une fraction de ces survivants, éparpillés, appauvris, chassés de leurs terres, analphabètes en grande majorité et sans force politique, que s'amorça la reconstruction d'une société acadienne. Cette entreprise fut longue et ardue, mais elle put compter sur la volonté de nombreux déportés, qu'ils vont transmettre à leurs enfants, de retrouver leur univers. L'expansion de la population acadienne au cours du siècle qui suivit ne fut pas seulement l'oeuvre de ceux qui étaient sur place au départ, mais d'immigrants revenus occuper leur part d'un territoire largement ouvert à l'immigration et bientôt subdivisé en colonies séparées. De 1767 à 1860, le taux moyen annuel de croissance de ces Acadiens fut de 10,4 p. 100, surpassant de 7 p. 100 celui des catholiques québécois francophones et anglophones. Cette augmentation remarquable n'eut pas lieu d'inquiéter outre mesure les autres habitants des Maritimes, car leur propre taux de croissance était également exceptionnel (7,4 p. 100 par année), en raison d'une immigration nombreuse et fort diversifiée socialement, qui était également soumise aux exigences de l'enracinement.

Ainsi, la stratégie des Acadiens ne fut pas radicalement différente de celle des autres immigrants, un groupe d'ailleurs fort hétérogène par l'origine ethnique et

16 Bernard Pothier, «Acadian Emigration to Île Royale after the Conquest of Acadia», *Histoire sociale/Social History*, III, 6 (novembre 1970), p. 116-31; Christian Pouyez, «La population de l'Île Royale en 1752», *Histoire sociale/Social History*, VI, 12 (novembre 1973), p. 147-80.

17 Griffiths, «The Golden Age», p. 25, note 20. C'est ce qu'elle prétend sans préciser qu'en Nouvelle-France l'immigration était, à cette époque, un aspect mineur de la croissance démographique.

18 Andrew Hill Clark, *The Geography of Early Nova Scotia to 1760* (Madison, 1968), p. 130.

19 Gisa Hynes, «Some Aspects of the Demography of Port Royal, 1750-1755», *Acadiensis*, III, 1 (automne 1973), p. 3-17.

religieuse. Il s'agissait pour eux aussi de s'enraciner, là où la terre était disponible, la mer accessible, la forêt prochaine, et où il paraissait possible de se regrouper. Ces conditions, les Acadiens les trouvèrent dans les régions qu'ils habitaient autrefois, et surtout dans les territoires en voie de colonisation du futur Nouveau-Brunswick. En effet, ils étaient concentrés en 1748 sur le territoire actuel de la Nouvelle-Écosse dans une proportion de 87 p. 100. En 1860, cette province ne comptait plus que 30 p. 100 de la population acadienne. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, 60 p. 100 des Acadiens étaient regroupés au Nouveau-Brunswick, tandis que 32 p. 100 se retrouvaient en Nouvelle-Écosse. En 1901, «le coeur de l'Acadie», comme on l'a dit et, ajoutons-le, le pouvoir acadien, s'étaient progressivement déplacés vers le Nouveau-Brunswick.

Non seulement les Acadiens avaient-ils eu tendance à se concentrer dans certaines provinces plutôt que dans d'autres, mais à l'intérieur de chacune d'elles, ils s'étaient regroupés dans certaines régions. En 1901, les sept dixièmes de leurs effectifs en Nouvelle-Écosse étaient concentrés dans cinq comtés : Digby, Yarmouth, Richmond, Inverness et Halifax. Dans quatre d'entre eux, ils formaient 34 p. 100 de la population. À l'Île-du-Prince-Édouard, les sept dixièmes des francophones étaient établis dans le comté de Prince, où ils constituaient le quart de la population. Au Nouveau-Brunswick, ils étaient presque totalement regroupés dans l'est et le nord, où vivait 97 p. 100 de l'effectif acadien. Leur proportion de la population des comtés dits acadiens de Westmorland, Kent, Northumberland, Gloucester, Victoria et Restigouche atteignait les 50 p. 100. Évidemment, il aurait été souhaitable d'isoler complètement les Acadiens des autres habitants de ces comtés pour mieux les comparer. Comme notre champ d'observation inclut les Maritimes, le Québec et l'Ontario, nous avons toutefois été obligés de ne comparer que les concentrations francophones avec le reste des provinces en question.

Ces mouvements, qui se déroulèrent sans avoir été planifiés au sommet, aboutirent dans certaines régions à une sorte de reprise de possession du terroir par des francophones. Ils n'étaient pourtant pas spécifiques aux Maritimes. Ils eurent aussi lieu au Québec après 1850, notamment en Gaspésie, dans les cantons de l'Est et dans l'Outaouais, à tel point qu'ils furent perçus par les populations en place comme le résultat d'une stratégie de reconquête, mise de l'avant par les élites cléricales avec l'appui de la masse, et dirigée contre les Anglo-protestants. Il est évident, cependant, que lorsque les migrants ordinaires avaient quitté leurs paroisses pour s'établir ailleurs dans la province ou à l'extérieur, ils l'avaient fait surtout pour des raisons économiques, et non pour aller chasser les anglophones et les protestants de leurs habitats.<sup>20</sup>

Dans l'ensemble, et dans chaque province, les Acadiens constituaient des communautés minoritaires. Ils n'étaient pas les seuls, mais ils étaient certainement parmi les plus attirés à cet égard. Isolés, ils le furent jusqu'à un certain point, si les mariages, la langue française, la religion catholique et leurs coutumes particulières

20 Fernand Ouellet, «La colonisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean... en perspective, 1851-1911 : La marche des Francophones dans l'Est du Canada et vers la Nouvelle-Angleterre», *Saguenayensia*, 36, 4 (1994), p. 8-26.

## 10 *Acadiensis*

sont seuls pris en compte. Ils le furent également si on considère les distances qu'ils gardèrent pendant longtemps vis-à-vis l'État dominé par des classes dirigeantes anglophones, ayant leurs racines à la fois dans la métropole et dans la société locale. Des élites, à vrai dire, autrement puissantes que celles engendrées par leur faible société. Par contre, les Acadiens furent moins isolés qu'on ne l'a dit dans le domaine socio-économique, puisque comme producteurs, travailleurs, commerçants ou même entrepreneurs, ils eurent des relations constantes avec la société plus large dans laquelle ils vivaient. En 1901, leur taux de bilinguisme s'échelonnait entre 43 et 67 p. 100 dans les concentrations acadiennes des trois provinces. En dehors de celles-ci, il variait entre 25 et 64 p. 100. Il est évident qu'à cette date le bilinguisme était devenu un outil permanent de communication économique et le signe d'une culture en interaction avec d'autres.

Dans les Maritimes, comme dans les Canadas, les années 1840-50 furent marquées par un ralentissement considérable de la croissance démographique. En général, ce tournant fut moins le résultat d'une baisse de la natalité que de l'action des circonstances économiques et démographiques qui furent à l'origine de l'émigration vers les États-Unis, l'Ontario et l'Ouest canadien. Même si ce ralentissement se manifesta partout dans l'Est du Canada, il fut loin de toucher également toutes les régions. Ainsi le taux moyen annuel de croissance tomba à 0,78 p. 100 dans les Maritimes, et à 1,36 p. 100 au Québec et en Ontario. Le taux de croissance de la population d'origine française, tout comme son taux de natalité et de mortalité, resta aussi partout plus élevé que celui des anglophones. C'est toutefois dans les Maritimes et en Ontario que l'accroissement de la population d'origine française fut le plus considérable par rapport aux autres.

Tableau un  
Taux moyen annuel de croissance de la population dans les  
Maritimes, au Québec et en Ontario (1851-1911)

---

	Francophones	Anglophones	Ensemble
Maritimes	1,74	0,64	0,78
Québec	1,41	1,17	1,36
Ontario	2,84	1,28	1,36

---

Source : Recensements du Canada.

Ce fut dans les villes, quoique d'une façon inégale d'un endroit à l'autre et selon les groupes ethniques, que la croissance démographique fut la plus substantielle. Les Acadiens et les autres habitants des Maritimes participèrent moins au phénomène que les Québécois et les Ontariens, et entre eux, ils le firent inégalement. Ici, comme au Québec et en Ontario, les francophones étaient surtout concentrés dans les régions où la densité urbaine était la plus faible. Au Nouveau-Brunswick, le taux d'urbanisation des comtés acadiens était de 16,2 p. 100 inférieur à celui de la province en 1911. Bien qu'inférieur de 4 p. 100 à celui de ces

## *Les populations acadiennes des Maritimes avant 1911 11*

comtés, le taux d'urbanisation des Acadiens y était quand même supérieur de 4,2 p. 100 à leur propre taux provincial. À l'Île-du-Prince-Édouard, ils étaient également localisés dans une région moins urbaine et leur taux était inférieur à celui de leur région et de la province. En Nouvelle-Écosse, 60 p. 100 des Acadiens étaient regroupés dans quatre comtés, dont le taux d'urbanisation était inférieur de 20 p. 100 au taux provincial, et leur propre taux était en retard de 5,4 p. 100 sur leur taux provincial. Il s'agit d'une exception à la règle puisque, dans le comté le plus urbain de la province, celui d'Halifax, le taux des Acadiens était de 15 p. 100 au-dessous de celui du comté, mais très au-dessus de leur taux provincial. Cette marche progressive des Acadiens, hommes et femmes, vers la ville, associée qu'elle fut à l'expansion des chemins de fer, du commerce et de l'industrie, a été fort bien documentée par Phyllis LeBlanc, Jean-Roch Cyr, Daniel Hickey et Ginette Lafleur à propos de Moncton, chacun situant à sa façon le développement dans une perspective acadienne et provinciale.<sup>21</sup>

Il ne fait pas de doute que les disparités entre les Acadiens et les autres groupes dataient de la première époque coloniale, au moment où ils étaient plus ruraux et plus adonnés à l'agriculture que la grande majorité des officiels civils et militaires et des autres métropolitains en stage plus ou moins prolongé au pays. Selon Rameau de Saint-Père, la société acadienne originelle avait été dominée par quelques nobles se disputant l'une ou l'autre de ses ressources. Contrairement à ce qui s'était passé en Nouvelle-France, ce régime féodal s'était dégradé au point qu'après 1671, il n'en subsistait qu'un noyau de société en grande partie paysanne, suivant son propre cours, pour une part, en marge des administrateurs français et de leur entourage noble. En ce sens, l'année 1671 marquait un nouveau départ pour les colons, dont l'agriculture était plutôt prospère. En effet, celle-ci était pratiquée en grande partie sur des sols conquis sur la mer, et elle était devenue l'occupation principale de la grande majorité des Acadiens de la péninsule. Mais, dès les débuts, ceux-ci avaient aussi appris à harmoniser cette activité avec la pêche, la chasse et la coupe du bois. Ce recours au travail saisonnier par les colons et leurs fils fut, là comme ailleurs, lié à la fois à la nécessité dans laquelle ils se trouvaient de subvenir à leurs besoins de base et de se procurer des produits importés d'Europe ou de Nouvelle-Angleterre.<sup>22</sup>

Cette agriculture, qui était d'abord articulée sur la subsistance, reposait sur la production des grains et, comme en Nouvelle-France, sur celle du blé. Même si les chiffres sont plutôt rares, il semble bien que la production des grains aurait évolué de la même façon que dans la vallée du Saint-Laurent. En effet, la récolte acadienne de grains per capita s'établissait à 18,7 minots en 1714, comparative-

21 Phyllis LeBlanc, «Moncton, 1870-1937: A Community in Transition» (thèse de Ph.D., Université d'Ottawa, 1988); Jean-Roch Cyr, «L'expansion démographique des Acadiens à Moncton avant 1881 : Le processus d'urbanisation et ses conséquences socio-culturelles», dans Daniel Hickey (sous la direction de), *Moncton, 1871-1929* (Moncton, 1990), p. 8-37; Daniel Hickey, «Le commerce et l'industrie dans un carrefour ferroviaire», *Ibid.*, p. 38-64; Ginette Lafleur, «L'industrialisation et le travail des femmes : Moncton, 1881-1891», *Ibid.*, p. 65-84.

22 Fernand Ouellet, «Développement et sous-développement en milieu colonial pré-industriel», *Acadiensis*, XXII, 1 (automne 1992), p. 146-68.

## 12 *Acadiensis*

ment à 15,0 pour la Nouvelle-France en 1719.<sup>23</sup> Si les Acadiens n'avaient été que des «défricheurs d'eau», pour utiliser l'heureuse expression de Jean Daigle,<sup>24</sup> ils n'auraient sans doute pas été capables de consacrer autant d'attention qu'ils ne l'ont fait à l'élevage des animaux. Pour cela, il leur fallut se donner des prairies naturelles pour assurer la survie de leurs troupeaux, dont les effectifs étaient bien au-delà de ce qui était nécessaire pour répondre aux besoins de leurs familles. Notons que cette orientation était déjà bien ferme en 1686, puisque de cette date à 1707, le nombre d'animaux per capita augmenta de 4,2 à 4,9 à Beaubassin, et de 3,1 à 3,7 aux Mines. En 1707, la moyenne était de 5,1 pour l'ensemble de l'Acadie, soit plus d'une trentaine d'animaux par ferme. À cette date, le nombre d'animaux per capita était donc environ le triple de ce qu'il était en Nouvelle-France.<sup>25</sup>

Il faut dire que l'entrée de l'île Royale dans le réseau international de la pêche et du commerce, tout comme les travaux de fortification de Louisbourg, contribuèrent non seulement à élargir le marché de la main-d'oeuvre saisonnière, mais en plus, à donner un nouvel élan à l'agriculture. L'élevage s'en trouva stimulé, au point qu'en 1748, le nombre d'animaux per capita s'éleva à 5,9. En 1734, ce chiffre n'était que de 2,2 pour la Nouvelle-France. Ainsi motivés par le désir inégalement réparti d'accéder au marché, non seulement le paysage agricole devint-il plus varié d'une région à l'autre, surtout si on inclut les deux îles dans la comparaison, mais des inégalités apparurent entre les paysans eux-mêmes. En 1707, le nombre d'animaux par ferme variait entre 37 et 25 de Port-Royal à Cobequid. Dans les Mines, le pourcentage des fermiers qui possédaient plus de 10 bêtes à cornes s'élevait à 43 p. 100.<sup>26</sup>

Dans ces conditions, il ne fait pas de doute que la frontière politique érigée en 1713 constitua de moins en moins un obstacle. Prise dans son ensemble, la société acadienne était de multiples façons en contact avec Louisbourg, les Indes occidentales françaises, la France, la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France. Le processus de la diversification sociale y était également à l'oeuvre, aussi bien dans la péninsule qu'à l'île Royale. À cet égard, Louisbourg, avec sa classe d'officiers militaires, sa bourgeoisie et ses artisans, remplissait sans doute plus qu'Annapolis Royal le rôle de métropole. Sur l'île Royale, en dehors de Louisbourg, les pêcheurs-résidents et leurs nombreux employés l'emportaient sur ceux qui étaient surtout occupés à la culture du sol.<sup>27</sup> Sur l'île-Saint-Jean, pêche et agriculture jouaient aussi un rôle dominant.<sup>28</sup>

Tout en étant fortement ancrée sur la famille, la société à grande dominance paysanne de la péninsule avait elle aussi ses élites. Il est vrai que son armature

23 Pour les données brutes, voir Clark, *The Geography*, p. 143, 150, 234, 236.

24 Jean Daigle, «L'Acadie de 1604 à 1763 : Synthèse historique», dans Daigle, *L'Acadie*, p. 9.

25 Clark, *The Geography*, p. 143, 234.

26 *Ibid.*, p. 234 sqq.

27 Christopher Moore, «Merchant Trade in Louisbourg, Île Royale» (thèse de M.A., Université d'Ottawa, 1977); Christian Pouyez, «La population de l'île Royale», p. 147-80.

28 Georges Arseneault, *Les Acadiens de l'île, 1720-1980* (Moncton, 1987), p. 34-43.

institutionnelle était rudimentaire, d'autant plus que l'État colonial, en traitant avec elle par le biais de représentants choisis par la population, se trouvait de plusieurs façons à accentuer la distance entre elle et lui, du moins en théorie. Depuis l'établissement de paroisses, le clergé jouait un rôle de plus en plus significatif dans les communautés où il résidait en permanence. La preuve existe aussi qu'il y eut des notaires, des instituteurs et des hommes d'affaires ailleurs qu'à Louisbourg. À cet égard, Michel Roy, après avoir déploré qu'en «historiographie traditionnelle, tout le lyrisme [allait] à l'Acadie agricole» en tant que base de l'identité nationale, attira aussi l'attention sur «les vagues incessantes du capitalisme commercial, qui battaient les côtes acadiennes», ajoutant que cette «pulsion n'[était] pas moins l'Acadie». <sup>29</sup> Mais tous ces acquis économiques et sociaux furent réduits à rien par la déportation. Parmi les Acadiens qui avaient survécu au désastre en 1763, 2 000 vivaient au Québec et seulement 2 350 se trouvaient sur le territoire de la grande Nouvelle-Écosse.

C'est par ces derniers que débuta la reconstruction économique et sociale. Pour ces personnes déplacées et vouées pendant des années à l'errance, l'accès à la propriété foncière, associée comme dans le passé, en tout ou en partie, à l'agriculture, à la pêche et à l'activité forestière, était un objectif majeur. À propos de Caraquet en 1860, où cet univers rural avait été remis sur pied, Nicolas Landry écrivait que «la structure socioprofessionnelle de l'époque consist[ait] en une combinaison d'agriculture, de pêche et d'activité forestière, des activités toutes pratiquées sur une base saisonnière et destinées à la fois à la subsistance et à l'obtention de revenus supplémentaires [...]. Certains pratiqu[ai]ent jusqu'à trois métiers [...]» <sup>30</sup> Les colons, explique-t-il, occupaient des terres qui favorisaient à la fois l'accès à la mer et à l'intérieur, ce qui permettait une telle combinaison d'activités. Il ne semble pas que le revenu total de ceux qui pratiquaient d'abord la pêche à Caraquet, tout en étant associés à l'agriculture, ait été inférieur à celui de ceux qui s'adonnaient principalement à la culture du sol. Ainsi, malgré leur dénuement initial et les difficultés rencontrées, ces colons et ceux qui étaient venus les rejoindre par la suite avaient réussi leur projet d'enracinement foncier. Ce fait a été démontré en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick par Raoul Dionne, qui a retracé les concessions de terres faites aux Acadiens de 1784 à 1860 dans les comtés dits acadiens. Au total, 1 021 466 acres, d'une superficie moyenne de 156 acres, furent accordés à 6 555 d'entre eux. <sup>31</sup> Il n'est pas surprenant de constater qu'ici comme au Québec la superficie moyenne des concessions avait diminué à mesure que les terres neuves bien situées étaient devenues plus rares. Aussi, d'étapes en étapes, de 1784 à 1860, l'étendue moyenne des concessions à Caraquet était-elle passée de 364 acres à 75 acres. Dans cette localité, le morcellement de la terre avait

29 Michel Roy, *L'Acadie des origines à nos jours : Essai de synthèse historique* (Montréal, 1981), p. 66.

30 Nicolas Landry, «L'exploitation agricole à Caraquet : Étude basée sur le recensement de 1861», *Acadiensis*, XX, 2 (printemps 1991), p. 152.

31 Raoul Dionne, *La colonisation acadienne du Nouveau-Brunswick, 1760-1860 : Données sur les concessions de terres* (Moncton, 1989).

## 14 *Acadiensis*

certainement eu lieu, puisqu'en 1860 la dimension moyenne des fermes ne dépassait pas, selon Nicolas Landry, 93 arpents à Caraquet, 82 à Beresford et 67 à Bathurst.

Tableau deux  
Concessions de terres à des Acadiens dans Kent, Westmorland, Northumberland, Gloucester, Restigouche et Madawaska (1784-1860)

	Concessionnaires (nombre)	Superficie totale (acres)	Étendue moyenne (acres)
1784-1803	1 085	223 686	206
1804-1824	1 350	251 392	186
1825-1840	1 199	181 748	151
1841-1860	6 555	1 021 466	156

Source : Raoul Dionne, *La colonisation acadienne au Nouveau-Brunswick, 1760-1860 : Données sur les concessions de terres* (Moncton, 1989).

Le détail de ces chiffres en dit long non seulement sur l'ampleur du mouvement de prise de possession de la terre, mais également sur certains individus qui canalisèrent vers eux une part plus considérable de cette richesse que les autres. Pour un nombre croissant d'entre eux, la dépendance du travail saisonnier s'en trouva réduite. Il n'est donc pas surprenant de constater aussi, à partir de certains éléments relevés par Dionne, que dans l'ensemble, environ un tiers des chefs de famille acadiens n'eurent pas accès à la terre. Ce phénomène, en tant que processus continu, se serait amorcé dans Westmorland, Kent, Northumberland et Gloucester vers 1825, ce qui laisse supposer la présence croissante d'un prolétariat rural relativement plus nombreux parmi eux, peut-être, que dans le reste de la population.

Comme les habitants de la Nouvelle-France l'avaient fait, les premiers colons de l'Acadie avaient centré leur production de grains sur le blé. Assez vite, cependant, ils s'étaient distancés des premiers par l'importance considérable qu'ils avaient accordée à l'élevage des animaux. Après 1763, certains groupes d'Acadiens, surtout sur l'Île-du-Prince-Édouard et ailleurs dans les régions aux premiers stades de la colonisation, restèrent assez longtemps fidèles à cette tradition. Mais, dans l'ensemble, ils en vinrent à pratiquer de plus en plus une agriculture mixte semblable à celle de leur entourage, dans laquelle le blé n'était pas la production principale. Dans les cantons de Horton et de Liverpool en 1766, et dans celui d'Annapolis en 1770, la part du blé dans la récolte de grains et de racines se situait entre 12 et 36 p. 100, alors qu'au Québec, à la même époque, elle en représentait les trois quarts.<sup>32</sup> Ce modèle, fort répandu en Nouvelle-Angleterre, auquel le Bas-

32 Voir la planche 31 du volume I de *l'Atlas historique du Canada* (Montréal, 1987); Alan R. MacNeil, «The Acadian Legacy and Agricultural Development in Nova Scotia», dans Kris Inwood

Canada sera contraint de se conformer après 1800, sera transplanté en Ontario. Ainsi, en 1881, la part du blé dans la récolte de grains et de racines, tellement marginale dans les Maritimes (4,3 p. 100), ne dépassait pas 4,2 p. 100 au Québec, 17 p. 100 en Ontario et 12 p. 100 en Colombie-Britannique. À cet égard, les régions où les francophones étaient concentrés (excepté en territoire pionnier) n'étaient pas différentes du reste des provinces où elles étaient situées.

Il ne fait pas de doute que de 1763 à 1911 la production totale de grains et de racines avait partout augmenté, y compris dans les endroits où les francophones étaient regroupés. Le moment venu, le ravitaillement des chantiers et des villes favorisa même une certaine commercialisation. Par contre, à l'échelle canadienne, si on en juge par le nombre de boisseaux par occupant, il est évident qu'il y eut de 1851 à 1911 au moins stagnation de la production de grains et de racines, excepté sur l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario et dans l'Ouest, ou dans le cas de la Nouvelle-Écosse, déclin.<sup>33</sup>

Les francophones furent plus durement frappés par cette conjoncture défavorable parce qu'ils étaient tellement rassemblés dans le Québec et les Maritimes, des régions où le niveau de la production était toujours beaucoup plus bas qu'à l'ouest du Québec. En effet, en 1881, alors que seulement 50 p. 100 de la population du pays était concentrée dans ces provinces, les francophones l'étaient dans une proportion de 91 p. 100. Or ces territoires ne produisaient que 35 p. 100 des grains et racines du pays, et ne possédaient que 47 p. 100 des animaux de ferme. En 1911, la même structure était toujours en place, mais à mesure que la population s'était déplacée vers l'Ouest canadien, les écarts entre ces régions et le reste du pays s'étaient creusés : 86 p. 100 des francophones et 41 p. 100 des Canadiens y résidaient, mais ces régions n'étaient responsables que pour 19 p. 100 des grains et racines et 30 p. 100 des troupeaux. Il est bien évident qu'à l'est de l'Ontario, excepté sur l'Île-du-Prince-Édouard, le revenu agricole était de beaucoup inférieur à ce qu'il était ailleurs.<sup>34</sup> De plus, à l'intérieur des Maritimes, la position relative de chacune des provinces avait varié entre 1881 et 1911, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick gagnant encore du terrain sur la Nouvelle-Écosse, tant du point de vue de la production des grains que de l'élevage.

(sous la direction de), *Farm, Factory and Fortune : New Studies in the Economic History of the Maritime Provinces* (Fredericton, 1993), p. 11.

33 Fernand Ouellet, «Francophones et Franco-Ontariens dans l'univers agricole canadien, 1851-1911 : Perspectives comparatives», *Cahiers Charlevoix*, 1 (1995), p. 291-359; T. W. Acheson, «New Brunswick Agriculture at the End of the Colonial Era», dans Inwood, *Farm, Factory and Fortune*, p. 37; Béatrice Craig, «Agriculture in a Pioneer Region. The Upper St. John River Valley in the First Half of the Nineteenth Century», *Ibid.*, p. 17-36; Julian Gwyn et Fazley Siddiq, «Wealth Distribution in Nova Scotia during Confederation Era», *Canadian Historical Review*, 73, 4 (décembre 1992), p. 435-52; Kris Inwood et Phyllis Wagg, «Notes and Comments. Wealth and Prosperity in Nova Scotian Agriculture, 1851-1871», *Ibid.*, 75, 2 (juin 1994), p. 239-64.

34 Notre point de vue se trouve confirmé pour les différentes régions des Maritimes, du Québec et de l'Ontario par Kris Inwood et James Irwing, «Canadian Regional Commodity Income Differences at Confederation», dans Inwood, *Farm, Factory and Fortune*, tableaux p. 105 et 102.

Tableau trois  
Production agricole et troupeaux par occupant  
dans les Maritimes en 1881 et en 1901

	Grains et racines (boisseaux)	Animaux (nbre)	Beurre (lb)	Fromage (lb)	Laine (lb)
<i>1881</i>					
<i>Nouvelle-Écosse</i>					
Comtés acadiens	149	14,7	128	16,1	19,6
Autres comtés	227	14,4	135	7,3	20,7
Province	211	14,5	134	9,0	19,9
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>					
Prince	775	22,5	116	5,7	37,0
Autres comtés	885	24,9	128	18,5	42,1
Province	850	24,1	124	14,4	40,5
<i>Nouveau-Brunswick</i>					
Comtés acadiens	368	13,8	109	1,9	17,6
Autres comtés	374	15,3	233	6,9	23,1
Province	371	14,6	177	4,7	20,6
<i>1901</i>					
<i>Nouvelle-Écosse</i>					
Comtés acadiens	108	11,7	151		14,3
Autres comtés	184	12,9	165		15,9
Province	170	12,6	162		15,6
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>					
Prince	864	18,7	80		26,1
Autres comtés	1 192	26,4	116		33,4
Province	1 039	22,8	100		30,0
<i>Nouveau-Brunswick</i>					
Comtés acadiens	329	12,6	127		17,1
Autres comtés	396	16,1	310		21,8
Province	361	14,3	214		19,4

Source : Recensements du Canada. Pour des éléments de comparaison avec les autres régions du Canada, voir Fernand Ouellet, «Francophones et Franco-Ontariens dans l'univers agricole canadien, 1851-1911 : Perspectives comparatives», *Cahiers Charlevoix*, I (1995), p. 291-359.

Le fait est qu'à l'intérieur de chacune des provinces, y compris le Québec, les francophones ruraux étaient surtout concentrés dans les régions où le revenu agricole était plus bas qu'ailleurs, tels les districts de Québec et des Trois-Rivières, ou l'Est et le Nord ontariens, ce qui ne veut toutefois pas dire qu'entre les individus vivant à l'intérieur des mêmes régions les inégalités n'étaient pas prononcées. Cette situation, qui reflétait leur association intime avec les activités primaires et le travail saisonnier, prévalait aussi dans les Maritimes. En effet, en 1911, 80 p. 100 des Acadiens étaient concentrés en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, où la production de grains et de racines par occupant était de 70 p. 100 inférieure à ce qu'elle était sur l'Île-du-Prince-Édouard. À l'intérieur de chacune de ces trois provinces, de 1881 à 1911, les comtés dits acadiens furent presque toujours désavantagés par rapport aux autres, qu'il s'agisse des grandes cultures ou des troupeaux. Le déclin des productions agricoles domestiques, signe évident d'urbanisation et de développement des industries du lait, du coton et de la laine, s'y fit plus lentement qu'ailleurs. Malgré les variations au niveau local, il est difficile de croire que, dans l'ensemble, le revenu agricole acadien ait été égal à celui des autres. En 1861, la valeur des fermes à Caraquet, Beresford et Bathurst était comparable à celles de Gaspé et de Bonaventure, mais elle se situait à seulement un tiers de celles du district de Québec.<sup>35</sup> Qu'en était-il dans Westmorland?

Tableau quatre  
Valeur moyenne des fermes en dollars moins l'équipement en 1861

<i>N.-B.</i>	<i>Québec</i>	<i>Ontario</i>
	Province	Province
	1 829	2 547
	Québec (dist.)	Est
	1 325	1 837
	Montréal (dist.)	Centre
	2 273	3 489
Caraquet 580	Gaspé (cté)	Prescott (cté)
Beresford 264	535	1 563
Bathurst 375	Bonaventure	
	792	
	Rimouski (cté)	
	1 059	
	Témiscouata (cté)	
	1 189	

Source : Recensement de 1861; Nicolas Landry, «L'exploitation agricole à Caraquet : Étude basée sur le recensement de 1861», *Acadiensis*, XX, 2 (printemps 1991), p. 151.

Les disparités qui existaient entre les Acadiens et les autres habitants des Maritimes reflétaient donc en partie leur répartition sur le territoire, là où les activités primaires et certaines catégories socio-professionnelles étaient sur-

35 Landry, «L'exploitation agricole à Caraquet», p. 151; Alan A. Brookes, «“Doing the Best I can”: The Taking of the 1861 New Brunswick Census», *Histoire sociale/Social History*, IX, 17 (mai 1976), p. 70-91.

représentées. En effet, pour les Acadiens de la reconstruction, la pêche, souvent associée à la pratique de l'agriculture, était aussi une de leurs activités principales. Mais en ce qui concerne la morue, les pêcheurs acadiens, pas plus que ceux de Gaspé étudiés par Roch Samson et Rosemary Ommer, ne furent dans l'ensemble des pêcheurs autonomes. L'étaient-ils moins que les anglophones mêlés à cette entreprise? On peut en douter. Pour sa part, Nicolas Landry soutient que pêcheurs et journaliers de la région dépendaient non seulement des Robin mais aussi de marchands et de pêcheurs-entrepreneurs, vis-à-vis desquels ils étaient fort souvent endettés. Parmi les pêcheurs, une grande inégalité dans les prises existait entre eux, aussi bien, du point de vue revenus, qu'entre eux et les travailleurs masculins et féminins oeuvrant dans les salaisons et les conserveries. Malgré l'ampleur des contrôles exercés par ces marchands, anglophones pour la plupart, il y eut quand même un peu d'espace pour l'émergence d'un certain *entrepreneurship* acadien dans la région. Toutefois, dans le secteur de la pêche au homard, le même genre de domination avait cours, mais les noms acadiens y étaient, dit-on, plus nombreux parmi les promoteurs.<sup>36</sup> Une situation analogue prévalut dans l'exploitation forestière et la construction navale, deux domaines qui connurent pendant si longtemps au 19<sup>e</sup> siècle une énorme expansion. Les Acadiens y participèrent davantage au niveau de la petite entreprise, s'y trouvant d'une façon démesurée dans la main-d'oeuvre à bon marché et saisonnière, celle qui le plus souvent combinait agriculture et forêt.<sup>37</sup>

Il est certain, en tout cas, qu'on ne saurait voir dans les performances du secteur agricole local le moteur de l'urbanisation et de l'industrialisation de cette partie du Canada. Pourtant, les habitants des Maritimes, y compris les Acadiens, seront plus urbains et industrialisés en 1911 qu'ils ne l'étaient en 1850. Ils avaient donc suivi à leur propre rythme un mouvement qui était à la fois interne et nord-américain, dont le principal centre de diffusion au Canada se trouvait au Québec et en Ontario. Aussi avaient-ils progressé dans cette direction moins vite que les habitants de ces provinces. En 1911, les Maritimes étaient derrière le Canada central pour le nombre d'employés par établissement industriel, pour les gages et les salaires versés, ainsi que pour la valeur de la production par entreprise, et ce par des marges variant, selon les cas, entre 20 et 58 p. 100. Les Maritimes étant moins urbanisées que les provinces centrales, la contribution des villes de 1 500 habitants et plus à

36 Nicolas Landry, «L'âge d'or de la pêche à la morue à Caraquet», dans Jacques Paul Couturier et Phyllis E. LeBlanc (sous la direction de), *Économie et société en Acadie, 1850-1950 : Nouvelles études d'histoire acadienne* (Moncton, 1996), p. 79-95 et du même auteur, *Les pêches dans la péninsule acadienne, 1850-1900* (Moncton, 1994). Voir aussi Rosemary Ommer, *From Outpost to Outport: A Structural Analysis of the Jersey-Gaspé Cod Fishery, 1767-1886* (Montréal et Kingston, 1991); Roch Samson, *Pêcheurs et marchands de Gaspé au XIX<sup>e</sup> siècle* (Ottawa, 1984); Régis Brun, «L'industrie du homard dans le Sud-Est acadien du Nouveau-Brunswick, 1850-1900», *Égalité*, 16 (automne 1985), p. 17-33.

37 Raymond Léger, «L'impact de l'industrie du bois sur le territoire et la main-d'oeuvre de la péninsule acadienne, Nouveau-Brunswick, 1875-1900», dans L. Anders Sandberg (sous la direction de), *Trouble in the Woods: Forest Policy and Social Conflict in Nova Scotia and New Brunswick* (Fredericton, 1992), p. 22-42; Serge Côté, «Naissance de l'industrie papetière et mainmise sur la forêt : Le cas de Bathurst», *Ibid.*, p. 43-64.

l'industrialisation y était plus faible. En effet, à cette date, celles-ci regroupaient 42 p. 100 de la population au Québec, 47 p. 100 de celle de l'Ontario, mais seulement 29 p. 100 de la population des Maritimes. Les écarts entre ces régions, très considérables en ce qui concerne le volume de la main-d'oeuvre masculine, l'étaient beaucoup moins quant à la rémunération totale des employés, la participation des femmes et la valeur de la production.

Tableau cinq  
Poids démographique et industriel des villes et villages de 1 500 habitants et plus dans leurs provinces et régions respectives en 1911(en pourcentages)

	pop.	établ.	employés	sal. et gages	valeur de la prod.
<i>Nouvelle-Écosse</i>	34,1	23,0	56,2	72,8	76,2
Comtés acadiens	11,3	13,5	22,8	33,5	38,4
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	14,8	7,9	14,4	39,4	30,2
Prince		10,0	11,8	34,3	22,6
<i>Nouveau-Brunswick</i>	25,7	27,5	51,6	66,5	65,2
Comtés acadiens	16,0	12,4	36,7	26,4	26,2
<i>Québec</i>	41,7	27,8	76,5	77,0	79,7
<i>Ontario</i>	46,8	52,4	82,0	84,4	81,7

Source : Recensements du Canada. Pour plus de données sur le Québec et l'Ontario, voir Fernand Ouellet, «Canadiens français et non-Francophones dans les villes québécoises et ontariennes, 1851-1911 : Une perspective comparative et régionale», dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (sous la direction de), *La francophonie ontarienne : Bilan et perspectives de recherches* (Ottawa, 1995), p. 135-184.

Les mêmes inégalités existaient à l'intérieur des Maritimes. La faiblesse industrielle de l'Île-du-Prince-Édouard contrastait fortement avec sa supériorité incontestable dans le secteur agricole. Les salaires y étaient un tiers de ce qu'ils constituaient dans les deux autres provinces; le nombre d'employés par entreprise, la moitié; et la valeur de la production par établissement, le cinquième. Le contraste était également frappant en Nouvelle-Écosse, entre une agriculture anémique et un secteur industriel reflétant d'assez près l'équilibre démographique interprovincial. Non seulement cette province était-elle plus urbanisée que les deux autres, mais c'est là seulement où la contribution des villes de 1 500 habitants et plus se rapprochait le plus de ce qu'elle était au Québec et en Ontario.

Dans toutes les provinces, les comtés acadiens avaient aussi progressé sur la voie de l'industrialisation. Sur l'Île-du-Prince-Édouard, étant donné la grande lenteur du changement à cet endroit, les différences entre le comté de Prince et le reste de la province étaient encore minimes en 1911. Mais en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les comtés acadiens avaient une présence industrielle largement au-dessous de leur poids démographique, excepté en ce qui a trait au

nombre d'établissements. Au Nouveau-Brunswick, la taille des entreprises était équivalente sur les deux portions du territoire, mais les salaires et la valeur moyenne de la production étaient considérablement inférieurs en zone à dominance acadienne. En Nouvelle-Écosse, les contrastes entre les comtés acadiens et les autres, bien que moins prononcés, s'étendaient à tous ces aspects de la vie industrielle. Tout ceci illustre bien le fait que les Acadiens, semblables en cela aux Québécois et aux Franco-Ontariens, étaient surtout rassemblés dans les régions où les revenus industriels étaient plus bas qu'ailleurs. Les Acadiens furent donc impliqués dans le processus industriel. Mais, étant moins urbanisés que les populations qui les entouraient, ils furent par conséquent moins présents dans les activités manufacturières, aussi bien comme entrepreneurs que comme travailleurs. En 1911, ils composaient 53 p. 100 de la population des régions acadiennes du Nouveau-Brunswick, mais ils n'habitaient les villes de 1 500 habitants et plus situées sur leur territoire que dans une proportion de 29 p. 100. En Nouvelle-Écosse, ces pourcentages étaient de 38 p. 100 et de 20 p. 100 respectivement. Ces disparités étaient tellement enracinées que Maurice Beaudin et André Leclerc n'ont pu qu'en faire un aspect central de leur analyse de l'économie acadienne des années 1960-1985, bien qu'elles aient été réduites entre-temps.<sup>38</sup>

Ainsi le rapport au territoire, à la structure économique, à la ville, et certainement, à l'alphabétisation, aussi bien qu'à l'histoire, détermine le classement socio-professionnel et les revenus. On peut dire qu'à tous ces points de vue, les Acadiens, bien qu'impliqués dans l'évolution de leurs provinces respectives, étaient quand même désavantagés, aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine. On ne peut donc s'étonner que, relativement aux anglophones, ils aient été moins présents dans les occupations qui exigeaient un degré plus élevé d'instruction, apportaient plus de revenus et procuraient plus de prestige et de pouvoir. Selon Jean-Roch Cyr, les Acadiens de Moncton étaient en 1881 sur-représentés parmi les travailleurs non-qualifiés, alors que les autres l'étaient parmi les artisans, les ouvriers des manufactures, les professionnels et les marchands.<sup>39</sup> Sur ce point, Phyllis LeBlanc observe à propos du Moncton des années 1896-1938 «que près des deux tiers (61,8 p. 100) des anglophones, pour l'ensemble de la période occupent un emploi dans les catégories II (travailleurs commerciaux et cléricaux) et III (travailleurs spécialisés et artisans), alors que ces catégories socioprofessionnelles ne regroupent que 39,9 p. 100 des francophones». <sup>40</sup> Il faut dire ici que la position qu'occupaient les Acadiens dans la structure des occupations n'était pas substantiellement différente de celle des francophones au Québec et en Ontario.

Étant donné la solidarité qui existe entre l'école, l'alphabétisation et cet arrière-plan démographique, socio-économique, religieux et politique, il serait surprenant

38 Maurice Beaudin et André Leclerc, «Économie acadienne contemporaine», dans Daigle, *L'Acadie*, p. 251-98.

39 Cyr, «L'expansion démographique des Acadiens», p. 23.

40 Phyllis E. LeBlanc, «Une communauté en transition : Moncton, 1870-1940», dans Couturier et LeBlanc, *Économie et société en Acadie*, p. 144. Voir aussi le texte plus général de Kris E. Inwood, «Maritime Industrialization from 1870 to 1911 : A Review of Evidence and Interpretation», *Acadiensis*, XXI, 1 (automne 1991), p. 132-55.

que les Acadiens auraient pu s'alphabétiser avec la même intensité que les populations environnantes. Avant 1755, leur niveau à cet égard avait été déterminé autant par leurs rapports avec la France ancienne et la nouvelle que par les circonstances locales. La Nouvelle-France, étant une société d'Ancien Régime érigée sur le modèle métropolitain, et par conséquent sur l'union de l'Église et de l'État, il allait de soi que le clergé était le responsable de la diffusion de l'école sur le vaste territoire qui incluait l'Acadie. Même s'il n'était pas besoin de savoir lire et écrire pour sauver son âme, le clergé, la noblesse et la bourgeoisie étaient quand même convaincus de l'absolue nécessité de l'éducation pour recruter et remplir leurs obligations. Cette vision élitiste de l'enseignement primaire, une fois mise en pratique, tendait à marginaliser les femmes, les classes populaires et les campagnes. Ainsi, les villes furent assez bien pourvues en écoles animées par des laïcs et des religieux. Par contre, les campagnes n'eurent qu'un nombre restreint d'écoles confiées par les curés à des instituteurs laïcs ou à des religieux. À la fin du régime français, les quelques écoles rurales prises en charge par les Frères Charron et les Dames de la Congrégation étaient toutes situées dans le voisinage urbain.<sup>41</sup>

Comme les pionniers de la Nouvelle-France étaient originaires des villes dans une proportion de 31 p. 100, ils étaient plus urbains et alphabétisés que le Français moyen de la fin du 17<sup>e</sup> siècle.<sup>42</sup> Selon Michel Chouinard, 30 p. 100 des hommes et 22 p. 100 des femmes savaient signer leur nom, tandis qu'en France, un peu plus tard, 29 p. 100 des hommes et 14 p. 100 des femmes pouvaient le faire. D'après Yves Landry, les Filles du Roi se trouvaient dans la même situation. Évidemment, même relativement élevés, ces taux de 33 p. 100 pour les hommes et de 24 p. 100 pour les femmes à la fin du 17<sup>e</sup> siècle contrastaient fort avec les taux de 60 p. 100 et de 30 p. 100 que l'on retrouve en Nouvelle-Angleterre en 1650. Par la suite, cependant, les taux de la Nouvelle-France allaient évoluer dans une direction opposée, non seulement à ceux de leurs voisins anglais, mais aussi à ceux de la France. En effet, du début du siècle jusqu'à 1760, la capacité de signer des hommes et des femmes de la Nouvelle-France déclina de 50 à 41 p. 100 en milieu urbain et de 17 à 10 p. 100 en milieu rural.<sup>43</sup> En Nouvelle-Angleterre, ces taux s'établissaient en 1750 à 90 p. 100 et à 60 p. 100 respectivement pour les hommes et les femmes. Évidemment, les plus instruits se recrutaient d'abord parmi les élites françaises en résidence, et ensuite, au sein des élites canadiennes. Les échelons suivants sont occupés, en ordre descendant, par les artisans, les cultivateurs et les journaliers. En ville comme à la campagne, les femmes étaient moins alphabétisées que les

41 Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, «Quelques comportements des Canadiens au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les registres paroissiaux», *RHAF*, 31, 1 (juin 1977), p. 3-28; Michel Verrette, «L'alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849», *Ibid.*, 39, 1 (été 1985), p. 51-76; Roger Magnuson, *Education in New France* (Montréal et Kingston, 1992), p. 86-111, 117, 119-126, 139-151; Allan Greer, «The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899», *Histoire sociale/Social History*, XI, 22 (novembre 1978), p. 293-335.

42 Hubert Charbonneau *et al.*, *Naissance d'une population : Les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle* (Montréal et Paris, 1987), p. 49; Yves Landry, *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les filles du Roi au XVII<sup>e</sup> siècle* (Montréal, 1992), p. 90 *sqq.*, notes 111 et 112.

43 Magnuson, *Education*, p. 90.

hommes. En somme, c'est un peu comme si, en devenant Canadiens ou nés au pays, les individus perdaient progressivement leur capacité d'apposer leur signature sur des documents officiels. Cela se comprend assez bien, puisque à peu près rien dans l'attitude de l'État et des élites vis-à-vis l'éducation élémentaire, et rien dans l'évolution socio-économique, ne pouvait entraver un tel déclin, d'autant plus que le pourcentage de ceux qui vivaient à la campagne ne cessa de s'accroître jusqu'à au moins 1830.<sup>44</sup>

Plus encore que la Nouvelle-France, l'Acadie dépendait de l'extérieur pour le recrutement de son clergé et de ses instituteurs, ainsi que pour la formation de ses institutions paroissiales. En 1727, les Dames de la Congrégation fondèrent à Louisbourg une école dont le personnel comptait six religieuses en 1734. Il y eut aussi plusieurs écoles dans la péninsule. Ces écoles furent surtout créées pour rencontrer les besoins des Européens en résidence et des élites locales. Ainsi, à n'en pas douter, l'Acadie eut des niveaux différentiels d'alphabétisation semblables à ceux de la Nouvelle-France. Comme l'immigration y fut toujours un facteur significatif de la croissance démographique, certainement dans l'Acadie restée française après 1713, on peut supposer que les taux y furent plus stables que dans la vallée du Saint-Laurent. Émile Lauvrière avait peut-être raison de dire que les Acadiens du temps n'étaient pas aussi illettrés qu'on l'avait prétendu.<sup>45</sup> Néanmoins, selon Gisa Hynes, avec le déclin de l'immigration à Port-Royal, l'analphabétisme aurait gagné du terrain après 1713.<sup>46</sup> Dans l'Acadie anglaise, une nouvelle dichotomie apparut à cet égard entre les francophones et les anglophones, et entre les catholiques et les non-catholiques.

Il est certain qu'après 1763, les Acadiens dépendirent plus que jamais de l'extérieur pour le personnel nécessaire à la remise en place de leurs institutions traditionnelles. En effet, jusqu'à la création sous la dépendance directe de Rome du diocèse d'Halifax en 1817, les catholiques des Maritimes continuèrent, comme autrefois, d'être rattachés au diocèse de Québec. Par la suite, de nouveaux diocèses furent créés, et jusqu'en 1912, tous furent placés sous la direction d'évêques irlandais et écossais. Notons qu'à cette date, 81 p. 100 des catholiques du Nouveau-Brunswick se trouvaient dans les comtés acadiens, au sein desquels les Acadiens constituaient 82 p. 100 du groupe. Pour le recrutement de leur clergé, les Acadiens dépendaient donc de Québec où, depuis 1760, avait prévalu une grande pénurie de religieux et de religieuses. Aussi, le rétablissement de paroisses sous la direction de curés en résidence fut-il d'une grande lenteur, d'autant plus que ces clercs devaient consacrer une grande partie de leur temps au travail missionnaire. En 1803, onze prêtres seulement, dont trois anglophones, exerçaient leur sacerdoce dans les Maritimes. Ils provenaient tous de Québec, de France et des îles Britanniques. Vers 1850, seulement neuf curés étaient francophones dans les 26

44 Fernand Ouellet, «Fréquentation scolaire, alphabétisation et société au Québec et en Ontario jusqu'en 1911», *Cahiers Charlevoix*, II (1997), p. 263-349; du même auteur, *Economy, Class, and Nation*, p. 122, 126.

45 Lauvrière, *La tragédie*, p.189.

46 Hynes, «Some Aspects», p. 7.

paroisses acadiennes des Maritimes; de ce nombre, uniquement deux étaient Acadiens. Il va de soi que ce clergé haut et bas à grande dominance anglophone était plus sensible au caractère religieux de l'éducation qu'à sa dimension linguistique. Il était également intéressé, comme le furent les évêques anglophones en Nouvelle-Angleterre, en Ontario et dans l'Ouest canadien, à ce que les catholiques forment un bloc compact contre les influences protestantes et libérales. Aussi, à mesure que s'enracina le nationalisme acadien, les conflits se multiplièrent, tel que démontré par Neil Boucher et Martin Spigelman.<sup>47</sup> Ils mirent en scène un clergé irlandais et écossais, d'une part, et des laïcs, Pascal Poirier et Pierre-Amand Landry en tête, ainsi que des clercs nationalistes acadiens, d'autre part, qui à l'occasion s'irritèrent en plus de l'attitude hégémonique ou de la condescendance des Québécois. En 1889, Poirier déclarait à propos des évêques irlandais : «Il me répugne d'accuser nos évêques catholiques à Rome, moi qui ne suis rien»; «Déclarer la guerre contre eux et perdre contre eux serait la ruine de l'Acadie française».<sup>48</sup> Ces laïcs acadiens auraient-ils pu, même s'ils l'avaient voulu, opter pour une Acadie française laïque? Certes, non.

Ce fut seulement vers 1850 que les Acadiens commencèrent peu à peu à recevoir les retombées du mouvement ultramontain québécois et européen. Dès lors, l'immigration de prêtres, de religieuses et de frères du Québec et d'Europe se répercuta non seulement sur la création de paroisses, mais également sur l'enseignement à tous les niveaux et sur la mise en place d'institutions hospitalières. La fondation de séminaires et de couvents se traduisit éventuellement par la constitution d'un clergé acadien mâle et femelle, et par voie de conséquence, d'une classe de professionnels. Il fallut quand même attendre le début du 20<sup>e</sup> siècle pour que ce processus s'accélérait vraiment. Ainsi, selon Neil Boucher, le nombre de prêtres acadiens, qu'il estime à 30 en 1900, s'éleva à une centaine en moins de quinze années.<sup>49</sup>

On comprend que le mouvement de la fréquentation scolaire à l'élémentaire ait été plus lent à s'engager parmi les Acadiens que dans le reste de la population. À ce sujet, Léon Thériault affirme qu'un «examen rapide des signatures au bas de divers documents semble indiquer que l'analphabétisme, entre 1763 et 1864, sévi[ssait] alors autant qu'à l'époque du régime français, sinon davantage.»<sup>50</sup> Le taux d'alphabétisation des francophones bas-canadiens avait aussi continué à décliner depuis 1760 et il se situait autour de 15 p. 100 vers 1825. Pourtant, dans toutes les régions des Maritimes, l'État était quand même intervenu, bien qu'avec plus ou moins de consistance, pour légiférer sur les écoles. En 1766, la Nouvelle-Écosse avait opté ouvertement pour l'école non-confessionnelle, ce qui provoqua la

47 Neil Boucher, «Acadian Nationalism and the Episcopacy of Mgr. Edouard Alfred Leblanc (1912-1935): A Maritime Chapter of Ethno-Religious History» (thèse de Ph.D., Dalhousie University, 1992); Martin Spigelman, «Race et religion : Les Acadiens et la hiérarchie catholique irlandaise au Nouveau-Brunswick», *RHAF*, 29, 1 (juin 1975), p. 69-85.

48 Boucher, «Acadian Nationalism», p. 128, 131.

49 *Ibid.*, p. 86 *sqq.*; Sheila Andrew, «La montée des élites acadiennes au Nouveau-Brunswick, 1861-1881», dans Couturier et LeBlanc, *Économie et société en Acadie*, p. 19-41.

50 Thériault, «L'Acadie de 1763 à 1990», p. 53.

résistance des catholiques irlandais et l'abstention des Acadiens. En 1786, ces obstacles à l'école confessionnelle furent levés, mais il fallut attendre 1841 pour que la question de la langue soit soulevée, dans une loi qui mettait sur le même pied l'enseignement de l'anglais, du français et du gaélique. Vingt-deux ans plus tard, le gouvernement, toujours préoccupé par la question de la confessionnalité, crut régler la question scolaire en rétablissant un système d'écoles neutres, mais sans faire une part à l'école française. Ce ne fut qu'en 1902 que l'enseignement du français fut officiellement autorisé.

Il est évident que la question religieuse eut d'autant plus la priorité sur la dimension linguistique que la résistance scolaire était dirigée par un clergé catholique anglophone très soucieux de l'homogénéité du groupe catholique face à l'école publique non-confessionnelle. À l'Île-du-Prince-Édouard, les Acadiens avaient si bien aménagé leur participation au système scolaire qu'en 1830 le nombre de leurs écoles dirigées par des instituteurs diplômés était en expansion. Vers 1845, le nombre de ces instituteurs dépassait la vingtaine. Mais là encore, les rivalités interconfessionnelles et politiques amenèrent le gouvernement à établir en 1877 un système d'écoles publiques neutres et unilingues anglaises. Parallèlement à ce qui se faisait ailleurs, la politique gouvernementale inaugurée en 1802 au Nouveau-Brunswick stimula la construction d'écoles et contribua à améliorer la condition des instituteurs. Les Acadiens en profitèrent certainement mais pas autant peut-être qu'on le dit. En effet, les comtés, qui étaient acadiens dans une proportion de 40 p. 100, regroupaient en 1869-70 un peu plus du tiers de la population de la province et avaient un nombre d'écoles publiques proportionné à leur poids démographique. Par contre, les deux tiers des catholiques de la province y résidaient, mais ceux-ci n'y avaient établi qu'un tiers des écoles privées du Nouveau-Brunswick. Un an plus tard, le gouvernement passa une loi établissant un système d'écoles neutres qui suscita une opposition farouche de la part des catholiques, au point qu'en 1875 il fut forcé d'adoucir certains aspects de sa législation.<sup>51</sup>

Malgré les incertitudes législatives, les luttes et la dispersion des populations acadiennes dans les trois provinces, ces minorités, si on en juge par les performances des comtés où elles étaient concentrées, avaient depuis le milieu du siècle fait des progrès très rapides dans la fréquentation scolaire. Au Nouveau-Brunswick, où l'accroissement avait été général et constant, l'écart défavorable aux comtés acadiens par rapport aux autres pour le nombre d'élèves relativement à la population totale avait été réduit à moins de 2 p. 100. En 1901, les moyennes de ces comtés à concentration acadienne égalaient celles du district de Québec. Dans les deux autres provinces, les comtés à grande concentration acadienne devancèrent finalement, mais de peu, les autres. Notons aussi qu'en 1881 et en 1901, les taux du Québec étaient inférieurs à ceux des trois provinces maritimes combinées. Aussi, à partir des données du tableau six, doit-on se demander dans quelle mesure les taux des Acadiens pouvaient-ils retarder sur ceux de leur propre région et ceux du Québec.

51 George F. Stanley, «The Caraquet Riots of 1875», *Acadiensis*, II, 1 (automne 1972), p. 21-38.

Tableau six

Nombre d'élèves à l'élémentaire dans les Maritimes, les comtés acadiens et les autres comtés par rapport à la population totale de chaque province et des comtés en question (1851-1901)

	Provinces (nbre)	%	Comtés acadiens %	Autres %
<i>Nouvelle-Écosse</i>				
1871	74 488	20,2	17,7	20,4
1881	84 915	19,3		
1901	84 365	18,3	18,4	18,3
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>				
1881	22 711	20,8		
1901	21 512	20,8	21,0	20,9
<i>Nouveau-Brunswick</i>				
1851	18 810	9,5		
1871	38 511	13,5	9,7	16,7
1881	53 809	16,7		
1901	59 273	17,9	16,9	18,7

Source : Recensements du Canada.

Envisagée sous l'angle du nombre d'élèves par rapport à la population de 5 à 15 ans, comme en 1871, ou par rapport à celle de 5 ans et plus, comme en 1901, l'évolution se fit dans la même direction que selon le rapport élèves/population totale. Substantiel au Nouveau-Brunswick, où l'écart entre les comtés acadiens et les autres diminua néanmoins de moitié en trente ans, il s'abaissa à 2 et 3 p. 100 respectivement en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Comme au Québec, le fossé entre les villes et les campagnes diminua, alors que celui entre les garçons et les filles se renversa en faveur de celles-ci, mais un peu plus tard qu'au Québec. En 1901, excepté sur l'Île-du-Prince-Édouard, cette mutation en faveur des filles avait été accomplie à la grandeur des provinces.

Tableau sept  
Taux de fréquentation scolaire dans les Maritimes en 1871 et 1901

	1871			1901		
	Élèves/pop. 5-15ans Garçons	Filles	Ensemble	Élèves/pop. 5-15 ans et plus Garçons	Filles	Ensemble
<i>Nouvelle-Écosse</i>						
Comtés acadiens	71,7	72,6	72,1	53,7	53,8	53,8
Autres	84,0	80,1	82,1	54,6	56,7	55,7
Province	83,0	79,5	81,3	54,5	56,2	55,3
Halifax	86,2	83,4	84,9			
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>						
Prince				56,9	54,8	55,8
Autres				60,3	57,5	58,9
Province				58,9	56,4	57,7
<i>Nouveau-Brunswick</i>						
Comtés acadiens	36,5	35,1	35,9	44,6	45,8	45,2
Autres	61,3	57,5	59,5	56,1	57,4	56,5
Province	53,5	50,7	52,1	51,1	52,7	51,9
St. John	78,6	73,6	76,2			
Fredericton	86,5	83,4	84,9			

Source : Recensements du Canada.

Pas plus qu'au Québec et en Ontario, on ne saurait traduire directement les performances de fréquentation scolaire en taux d'alphabétisme ou d'analphabétisme. Heureusement, plusieurs des recensements de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle contiennent des informations à cet égard : celui de 1871 renferme des données sur l'*incapacité d'écrire*, et celui de 1891, sur l'*incapacité de lire et d'écrire*. Notons cependant que le recensement de 1891 a fait l'objet de critiques sur d'autres points par des historiens de l'Acadie. En fait, il s'agit d'un problème qui se pose non seulement pour le Québec et l'Acadie, mais pour toutes les régions du Canada. N'empêche que les éléments structurels dégagés du recensement de 1871, notamment ceux relatifs aux disparités entre régions, provinces, villes et campagnes, et sexes, émergent tout aussi nettement de celui de 1891. Mis à contribution de cette façon, ce recensement est instructif.

*Les populations acadiennes des Maritimes avant 1911* 27

Tableau huit  
 Pourcentage des habitants des provinces maritimes qui se sont dits incapables  
 d'écrire (1871) et ne pouvant ni lire ni écrire (1891)

	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>1871: population de plus de 21 ans</i>			
<i>Nouvelle-Écosse</i>			
Comtés acadiens	39,0	46,5	42,8
Autres comtés	19,2	27,2	23,3
Province	20,8	29,3	25,1
Halifax	8,1	10,4	9,3
<i>Nouveau-Brunswick</i>			
Comtés acadiens	39,2	44,4	41,7
Autres comtés	12,5	14,1	13,3
Province	20,0	22,5	21,2
St. John, Fredericton	8,8	12,9	11,0
<i>Québec</i>			
District de Québec	54,9	50,2	52,5
Province	48,0	45,9	47,0
<i>1891: population totale</i>			
<i>Nouvelle-Écosse</i>			
Comtés acadiens	39,2	37,0	38,1
Autres comtés	25,4	25,9	25,6
Province	26,4	26,7	26,6
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>			
Prince	28,9	27,8	28,4
Autres comtés	22,8	23,4	23,1
Province	24,9	24,9	24,9
<i>Nouveau-Brunswick</i>			
Comtés acadiens	45,7	42,8	44,3
Autres comtés	23,4	22,2	22,8
Province	20,8	29,3	25,1
<i>Québec</i>			
District de Québec	47,9	39,3	43,6
Province	44,6	37,4	40,9

Source : Recensements du Canada.

En effet, en 1871, les taux d'analphabétisme des comtés acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse étaient le triple et le double respectivement de ceux des autres comtés. Vingt ans plus tard, ce fossé avait été réduit de moitié au Nouveau-Brunswick, du tiers en Nouvelle-Écosse, et la parité avait été presque atteinte sur l'Île-du-Prince-Édouard. Même désavantagés dans leur propre province, ces comtés possédaient quand même en 1871 un avantage substantiel sur le Québec, et plus particulièrement sur le district de Québec. Par contre, en 1891, ils avaient perdu à cet égard beaucoup de terrain, au point que ceux du Nouveau-Brunswick avaient été distancés par le Québec sur la voie de l'alphabétisation. De même, les écarts entre les villes et les campagnes, encore énormes en 1871, avaient fort diminué en 1891. Notons enfin qu'en 1891 les femmes des Maritimes, suivant en cela le mouvement déjà amorcé au Québec, étaient devenues moins analphabètes que les hommes.

Comme les recensements de 1901 et de 1911 réfèrent à des catégories de population identiques, la population de 5 ans et plus, et qu'ils se tiennent davantage sur la même longueur d'onde que celui de 1891 en ce qui concerne les effectifs de ceux qui *savaient lire et écrire*, nous les avons utilisés pour obtenir une idée plus précise des changements et des améliorations dans la position respective de chacune des ces unités territoriales en fin de période.

Tableau neuf  
Pourcentage des personnes de 5 ans et plus sachant lire  
et écrire dans les Maritimes en 1901 et en 1911

	1901	1911		Ensemble
		Hommes	Femmes	
<i>Nouvelle-Écosse</i>				
Comtés acadiens	72,8	84,3	84,0	83,7
Autres comtés	83,1			
Province	81,3	89,5	90,1	89,6
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>				
Prince	81,4	90,1	91,4	90,7
Autres comtés	86,0			
Province	84,2	92,0	93,0	92,3
<i>Nouveau-Brunswick</i>				
Comtés acadiens	68,7	72,8	78,1	75,6
Autres comtés	89,8			
Province	79,3	84,2	87,1	85,9
<i>Québec</i>				
District de Québec	75,3			
District de Trois-Rivières	76,8			
District de Montréal	79,7			
Province	77,9	83,2	89,0	87,4

Source : Recensements du Canada.

Il apparaît, d'après ces critères, que l'écart entre les comtés acadiens et les autres était en 1901 de 21 p. 100 au Nouveau-Brunswick, de 10 p. 100 en Nouvelle-Écosse, et de 5 p. 100 sur l'Île-du-Prince-Édouard. Même si les Maritimes étaient plus alphabétisées que le district de Québec et que la province de Québec, les comtés acadiens, excepté dans la province insulaire, étaient en retrait de ces derniers. Entre 1901 et 1911, les pourcentages avaient partout augmenté, mais là où ils l'avaient fait davantage, c'était dans les comtés acadiens et au Québec. Presque partout, excepté dans les comtés acadiens de la Nouvelle-Écosse et les comtés non-acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, les femmes étaient alors devenues plus instruites que les hommes.

Naturellement, il serait important de pouvoir isoler les populations acadiennes afin de mieux nuancer ce tableau. Il n'en reste pas moins que l'évolution que nous avons décrite, une fois mise en rapport avec celle de la Nouvelle-France et des provinces maritimes dans leur ensemble, a quand même permis de mettre l'accent non seulement sur le caractère à la fois distinct et similaire de la société acadienne, mais aussi sur ses changements. Les écarts qui existaient entre les Acadiens et les autres habitants des mêmes territoires existaient aussi entre les francophones et les anglophones du Québec, et dans les deux cas, ils avaient été réduits d'une façon significative. Il en était ainsi des écarts entre les Acadiens et les autres populations francophones. C'est surtout grâce à l'évolution socio-économique et aux interventions gouvernementales, l'un agissant sur la demande et l'autre sur l'offre de scolarisation, que le mouvement d'alphabétisation des populations avait partout suivi une route similaire. C'est un fait qui se vérifie aussi à l'ouest du Québec.

Il y eut donc, avant 1755, des Acadies coloniales, dépendantes de métropoles et de monarches, en voie de se donner une structure socio-économique cohérente et une culture appropriée. Dépendantes, elles l'étaient aussi de la Nouvelle-France pour le personnel nécessaire à la mise en place de certaines de leurs institutions sociales. Il va de soi que, dans l'ensemble, le pouvoir fut, avant et après 1713, dans les mains des métropolitains et de leurs représentants. Sous le régime britannique, l'accès des Acadiens à l'État, bien qu'amélioré sur les plans politique et judiciaire, fut sans doute limité par un système qui n'était représentatif qu'en apparence. Ayant échappé aux contraintes féodales, contrairement aux Canadiens, leur liberté de manoeuvre dans les sphères démographique, économique et religieuse s'en trouva d'autant plus accrue que les structures sociales n'avaient pas acquis le degré de rigidité qu'elles avaient dans la vallée du Saint-Laurent. Être Acadien à cette époque, c'était non seulement être français, catholique et colonial, mais c'était aussi être né et enraciné sur un territoire situé à proximité de la mer. Être à la fois ou séparément «défricheur d'eau», pêcheur, bûcheron, et dans bien des cas, commerçant, faisait aussi partie d'un profil axé sur le terroir, sur la mer et sur la famille, plus encore que sur la paroisse. Ainsi tiraillés entre des allégeances politiques contraires et absorbés par leurs tâches quotidiennes sur ce territoire, depuis toujours disputé et maintenant fragmenté, les Acadiens crurent qu'ils feraient toujours partie de ce paysage. Mais, d'un seul coup, presque tout l'acquis de cette Acadie inachevée fut dissipé par l'immense événement de la déportation.

Après une décennie d'errance, des Acadiens revinrent, mais cette fois comme immigrants dans une colonie britannique, bientôt subdivisée en colonies séparées et

soumises à des vagues successives d'immigration. Devenus minoritaires, ces Acadiens appauvris entreprirent de reconstruire leur économie et leur société dans un milieu fort hétérogène sur les plans ethnique et religieux. La route qu'eux-mêmes, leurs descendants et d'autres migrants de même origine suivirent à travers les trois provinces vers le nord du Nouveau-Brunswick fut dictée à la fois par des considérations économiques et démographiques, et par le besoin de se regrouper en certains lieux plutôt que dans d'autres. La société qu'ils érigèrent dut une partie de son originalité au fait qu'ils étaient français et catholiques. En tant que catholiques, non seulement eurent-ils à attendre jusqu'en 1830 pour la pleine reconnaissance de leur participation à la vie politique, mais ils furent aussi heurtés par nombre de lois scolaires. À cet égard, leur situation fut bien différente de celle des Québécois francophones, pour qui la politique devint au début du 19<sup>e</sup> siècle un lieu privilégié d'expression de leur sentiment national. Faute d'immigrants plus riches et plus instruits que leurs devanciers, leur société ne fut jamais aussi diversifiée que celle des provinces qu'ils habitaient. Étant notamment sous-représentés dans les classes possédantes, les Acadiens empruntèrent quand même à leur façon le mouvement imprimé par l'expansion du capitalisme commercial, et en particulier de l'économie forestière. Aussi, lorsque les Maritimes s'orientèrent après 1850 vers le monde urbain et industriel, suivant sur cette voie le Québec et l'Ontario, les Acadiens furent entraînés dans leur sillage. Mais, là encore, leur profil à cet égard resta moins prononcé que celui des autres habitants de leurs provinces respectives. Malgré les écarts qui existaient entre les Acadiens et les autres communautés francophones, leur situation s'apparentait beaucoup plus qu'on serait porté à le croire à celle des Québécois francophones et des Franco-Ontariens dans leurs provinces respectives. Aussi la territorialité du fait français n'est-elle pas douteuse.

Il est certain que l'événement colossal de 1755, intériorisé dans la population, et plus tard pris en charge par la bourgeoisie, avait peut-être contribué avant 1847 à l'émergence d'une certaine conscience nationale. La condition de minoritaire et l'exclusion prolongée de participation à la vie politique, pour des raisons religieuses, eurent également des effets variés dans toutes les couches de la population. Le processus de la diversification sociale, important à cet égard, était déjà engagé. Mais il manquait encore à cette société des éléments essentiels au développement de ses institutions et de ses élites. Toutes choses que la société environnante plus large ne pouvait lui fournir, et certainement pas, en vint-on à croire, le clergé anglophone qui exerçait une sorte de suprématie sur ces aspects de son développement. Mais, faisant partie d'une communauté culturelle plus large, dont les composantes étaient d'abord reliées par la langue et la religion, l'Acadie put compter non seulement sur la France, mais aussi et surtout sur le Québec pour le recrutement du clergé nécessaire au fonctionnement de ses institutions sociales et culturelles. Pour elle, il s'agissait à la fois de se pourvoir dans le présent et de préparer pour l'avenir une relève cléricale et laïque d'origine acadienne.

C'est ainsi qu'en Acadie, aussi bien qu'en Ontario français, progressa le mouvement nationaliste ultramontain francophone québécois, dont l'objet consistait à rendre la société la plus cléricale possible de façon à la prémunir contre les dangers représentés par l'exode rural, l'émigration, les villes, les industries et les

idées de liberté. Les élites laïques, dont le rôle fut tellement déterminant au cours de la «renaissance acadienne», furent ainsi amenées, faute de choix, à participer plus activement que ne l'avaient fait les laïcs québécois à la promotion du caractère clérical de leur société.<sup>52</sup> Quoiqu'il en soit, ce discours sur la nation, bien appuyé par des réalisations concrètes dans nombre de domaines, eut autant d'effets sur les progrès de la conscience nationale acadienne que sur la cléricatisation de la société. Mais les Acadiens savaient aussi que l'Acadie n'était pas davantage le Québec francophone que les provinces maritimes n'étaient, ensemble ou séparément, le Québec. On s'est demandé pourquoi les Acadiens de la première moitié du siècle n'avaient pas connu l'effervescence qui avait été celle de leurs devanciers immédiats. Peut-être que là aussi, comme au Québec et en Ontario français, le projet clérical avait réussi au-delà de toute espérance.

52 Il est clair, particulièrement en lisant la thèse de Neil Boucher, que les laïcs acadiens exercèrent un rôle de leadership dans l'éclosion du nationalisme et dans la lutte pour la nomination d'un évêque d'origine acadienne, d'une paroisse acadienne à Moncton et d'une école française au même endroit. Boucher, «Acadian Nationalism», note 44.